

**SÉANCE DU 3 FEVRIER 2021**

---

**DÉCISION N° 2021 / 23 / EOLIEN DUNKERQUE / 7**

---

**PROJET DE PARC EOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE**

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le Code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le I de l'article L. 121-8 et l'article L. 121-9,
- vu sa décision n°2019 / 137 / EOLIEN DUNKERQUE / 1 du 4 septembre 2019, décidant de l'organisation d'un débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique, et désignant M. Roland PEYLET, Président de la commission particulière en charge de l'animation du débat public,
- vu sa décision n°2019/ 162 / EOLIEN DUNKERQUE / 2 du 6 novembre 2019, désignant Mmes Claude BREVAN, Dominique SIMON et M. Jacques ROUDIER, membres de la commission particulière,
- vu sa décision n°2020/ 28 / EOLIEN DUNKERQUE / 3 du 4 mars 2020, validant le dossier des maîtres d'ouvrage sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique, sous trois réserves,
- vu sa décision n°2020/ 81 / EOLIEN DUNKERQUE / 4 du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant la durée du débat et arrêtant ses modalités et son calendrier,
- vu sa décision n°2020 / 97 / EOLIEN DUNKERQUE / 5 du 29 juillet 2020 décidant d'une expertise complémentaire,
- vu sa décision n°2020 / 131 / EOLIEN DUNKERQUE / 6 du 4 novembre 2020 décidant d'une prolongation de la durée du débat public jusqu'au 20 novembre 2020,

considérant que :

- la durée de mobilisation du président et des membres de la commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique a été particulièrement longue du fait de la crise exceptionnelle COVID-19 qui a reporté au 20 novembre 2020 la clôture du débat, les premiers membres ayant été nommés depuis le 6 novembre 2019,

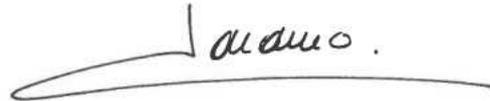
après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Le plafond du montant global de l'indemnité allouée au président et aux membres de la commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique est majoré de 25%.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno.', is written over a long, horizontal, slightly wavy line that serves as a baseline for the signature.

Chantal JOUANNO